



Genève, le 18 janvier 2010

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

### **Aide d'urgence pour Haïti**

#### **Le canton de Genève s'engage pour les victimes du séisme en Haïti**

Le tremblement de terre qui a frappé Haïti et sa capitale Port-au-Prince le 12 janvier annonce des bilans effroyables. Cette catastrophe naturelle a causé d'immenses dégâts et de nombreuses pertes en vies humaines dans la capitale Port-au-Prince et sa région.

Face à l'ampleur de la catastrophe, le Conseil d'Etat a décidé de répondre aux appels d'aide de la Croix-Rouge Suisse et de Médecins sans Frontières. Les deux organisations sont déjà présentes dans le pays et sont en train de mobiliser rapidement leurs équipes pour porter secours aux victimes.

Une aide d'urgence de 400'000 francs répartie entre la Croix-Rouge Suisse et Médecins sans Frontières Suisse sera débloquée par le canton de Genève pour couvrir les besoins les plus urgents : le secours aux sinistrés, les soins médicaux, la purification de l'eau et les abris d'urgence.

*Pour toute information complémentaire : Mme Maria Jesus Alonso Lormand, cheffe du service de la solidarité internationale, DSPE, ☎ 022 388 15 43.*